

**HALL E**  
**APPARTEMENT DE 2 PIECES**  
n° E401 au 4ème étage

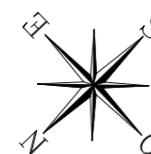
ENTREE	5,04 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	19,81 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	12,36 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,72 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>42.93 m<sup>2</sup></b>
BALCON	4,98 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>47.91 m<sup>2</sup></b>
---	----------------------------

**LEGENDE**

RJ	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	Radiateur	
VR	Volet Roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LV	Lave Vaisselle
Soffite	Soffite / faux plafond	LL	Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	CU	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
---	Retombée de poutre	LC	Linéaire complément.



Indice D Février 2019

Echelle : 0 50 100 200cm

**ARCHITECTE**  
BRISAC GONZALEZ ARCHITECTS

*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.*